Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

REVEL – Constitution de société

Référence : L038221

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 30 octobre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

ORATIO AVOCATS Rennes
1 rue de la Terre de Feu
Parc d'Affaires Edonia, Bâtiment X
35760 Saint-Grégoire
Par acte sous signature électronique du 19 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société par actions simplifiée Dénomination : REVEL Capital social : 1 000 euros Siège social : 221 Grammont – 22630 LES CHAMPS-GERAUX Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : – La location de gîtes et meublés de tourisme ; – La réalisation de toutes prestations des services de parahôtellerie ; – L'acquisition directement ou indirectement de terrains et/ou immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; – La construction, la transformation et l'aménagement de tous immeubles sur les terrains acquis par la Société ; – L'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; – La prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers ; – L'acquisition, la détention de

tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers ; – La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; – Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS Président : M. Régis MARTINEZ, demeurant London, Quartier Glass à LIBREVILLE (GABON) Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, transmissions d'actions à titre gratuit par voie notamment de donation ou liquidation de communauté, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de SAINT-MALO Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne